

Courtemelon, le 13 mai 2019

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 6/2019

Le retour de la neige et du froid a quelque peu freiné le développement de la végétation et a compliqué les interventions dans les cultures. Les précipitations ont amené passablement d'eau, ce qui sera bénéfique avec le retour du soleil. Il est trop tôt pour se prononcer sur les éventuels dégâts dus au gel, qui semblent toutefois faibles.

ORGE D'AUTOMNE

Stades : apparition des barbes (CD 49) à début épiaison (CD 51).

Régulateurs de croissance : le stade apparition des barbes (CD 49) est le dernier moment pour l'application d'un régulateur.

Etat sanitaire : les principales maladies foliaires (helminthosporiose, rhynchosporiose, oïdium et parfois la rouille naine) sont présentes mais la pression est actuellement très faible. Surveiller vos cultures avec le retour du beau temps. Le temps frais annoncé devrait toutefois freiner le développement de ces maladies.

Lutte fongicide : Le stade début épiaison (CD 51) est le dernier moment pour l'application d'un fongicide.

BLÉ D'AUTOMNE

Stades : 2 nœuds (CD 32) à sortie de la dernière feuille (CD 37).

Régulateur de croissance : les interventions nécessaires devraient avoir été effectuées. Un rattrapage est possible avec des produits à base d'éthéphon jusqu'au stade CD 37-41.

Désherbage : la lutte contre le gaillet et les vivaces est encore possible, jusqu'au stade ultime dernière feuille étalée (CD 39).

Criocères : Les premiers œufs sont présents sur le feuillage, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Etat sanitaire : les maladies fongiques du feuillage sont encore rares : la septoriose est présente sur F5. Bien que les températures resteront fraîches, les dernières précipitations permettront à la septoriose de se développer. Les cultures seront donc à contrôler d'ici au stade dernière feuille étalée (CD 39-41).

Le seuil d'intervention pour la septoriose est 20% des F4 atteintes.

Lutte fongicide : pour les cultures non extenso, appliquer un fongicide présentant une bonne durée d'action (et à la dose d'emploi recommandée) lorsque la dernière feuille (F1) est entièrement dégagée (CD 39-41) → voir fiche agridea 2.59.1 et 2.59.2).

→ **Prévoyez un témoin.**

BETTERAVES

Stades : 2 à 4 feuilles

Insectes ravageurs : Les petites altises ont été très actives dans certaines parcelles. Contrôlez les cultures les moins avancées. Les pucerons n'ont pas encore été observés dans les parcelles de betteraves. Ils pourraient toutefois apparaître avec le retour du beau.

PER : une autorisation de traitement est nécessaire afin d'intervenir contre les altises sur betteraves.

Limace, tipules : L'activité des limaces et des tipules reste faible. La situation pourrait toutefois évoluer rapidement. Il faut rester attentif jusqu'au stade 4 feuilles. Évitez toute application systématique d'appâts microgranulés.

Désherbage : Contrôlez la situation du point de vue des mauvaises herbes et prévoyez une application avec une composition et un dosage adapté aux espèces présentes et au développement des adventices. L'humidité du sol favorisera l'action de l'herbicide racinaire, qui pourrait aussi s'avérer agressif pour la betterave. La dose sera donc à moduler. **Attendez 2-3 jours après la pluie avant d'appliquer un herbicide pour que la couche de cire protectrice puisse se reformer.**

→ Voir Le betteravier romand → édition spéciale désherbage.

Maïs : **stades** : semis à 2 feuilles.

Limaces : contrôlez l'activité des limaces et intervenez si nécessaire, en évitant toute application systématique d'appâts molluscicides.

Désherbage : la lutte contre les plantes adventices sera actuelle pour les cultures les plus avancées. Il est important d'avoir une humidité suffisante pour l'efficacité des produits racinaires. Le choix de l'herbicide se fera en fonction de la flore à combattre et du stade de la cultures. De nombreuses restrictions sont à prendre en compte, notamment en zones karstiques :

La terbuthylazine (seule triazine encore homologuée) est interdites sur les sols karstiques, tout come le S-métolachlore (Dual Gold par exemple). Plusieurs herbicides sont interdits en zone de protection des eaux S2.

Pensez aux limitations de dosage sur une période de trois ans, comme par exemple pour le nicosulfuron (Dasul).

→ Attendez minimum 2 jours après la fin d'une période de pluie avant d'appliquer un herbicide.

→ Un désherbage mécanique est également possible dans cette culture (voir fiche agridea 5.35) et encouragé par des contributions.

Ergot des céréales: à titre de mesure préventive contre ce champignon parasite des graminées, les bordures des champs sont à faucher, de même que , par la suite, les refus dans les pâtures. Pour être efficace, cette

mesure doit intervenir avant la floraison des graminées ; elle ne s'applique pas aux SPB.

Colza: les cultures sont en fleurs. Quelques cultures ont souffert de la neige, mais le colza a une très bonne capacité à ramifier afin de compenser les tiges cassées.

Tournesol: stades : levée à 2 feuilles. Contrôlez régulièrement l'activité des limaces, en évitant tout traitement systématique. Contrôlez aussi la qualité du désherbage, qui peut se faire de manière mécanique dans cette culture.

Pois protéagineux: les cultures de printemps (pures ou associées à des céréales), présentent 5 à 8 feuilles (ou étages foliaires). Il n'est plus possible de passer la herse étrille. De manière générale, les dégâts de sitone sont présents, mais ce ravageur n'occasionne que rarement des dégâts notables.

Surfaces de promotion de la biodiversité: Contrôlez ces surfaces du point de vue des mauvaises herbes et intervenez si nécessaire, plante par plante.

Tabac: en prévision des plantations, contrôlez bien l'état sanitaire des plants (notamment du point de vue des pucerons).

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE